

## LES BOTTES DE SEPT LIEUX : APPROCHE DE LA NOTION DE GENRE NARRATIF

Arielle Noyère, Marylène Constant  
*Collège de La Bassée*

Avant d'exposer ici une démarche pédagogique se donnant comme objectif l'approche de la notion de genre narratif, il convient de justifier le choix d'un tel objectif.

La notion de genre est une notion historique sujette à controverse et susceptible de recevoir de multiples définitions<sup>1</sup>.

Nous reprenons ici le point de vue de W.D. Stempel<sup>2</sup> selon lequel « le genre est une instance qui assure la compréhensibilité du texte du point de vue de sa composition et de son contenu ».

Nous faisons en effet l'hypothèse que la reconnaissance du genre auquel appartient un récit constitue une aide à la lecture et à l'écriture des textes narratifs, de la même façon que la capacité à classer les différents types de textes.

Nous limitons notre réflexion aux catégories du texte narratif, ce type de texte étant, d'une part, celui qui est le plus couramment pratiqué à l'école et au collège, et étant, d'autre part, celui pour lequel l'effet de la superstructure sur le traitement du texte est clairement avéré.

### Critères de classement

De même qu'on peut recenser plusieurs dizaines de typologies des textes sans qu'elles s'excluent ou se contredisent l'une l'autre<sup>3</sup>, on peut envisager différents modes de classement des genres narratifs selon l'objectif que l'on se donne.

Les critères de classement pourront être thématiques, formels ou fonctionnels. *Les critères thématiques* sont ceux qui permettent de définir le monde de référence du récit.

(1) Voir Viëtor K., « L'histoire des genres littéraires » in *Théorie des genres*, Points Seuil (1986). Schaeffer J.-M. (1989), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?* Seuil, chapitre 1.

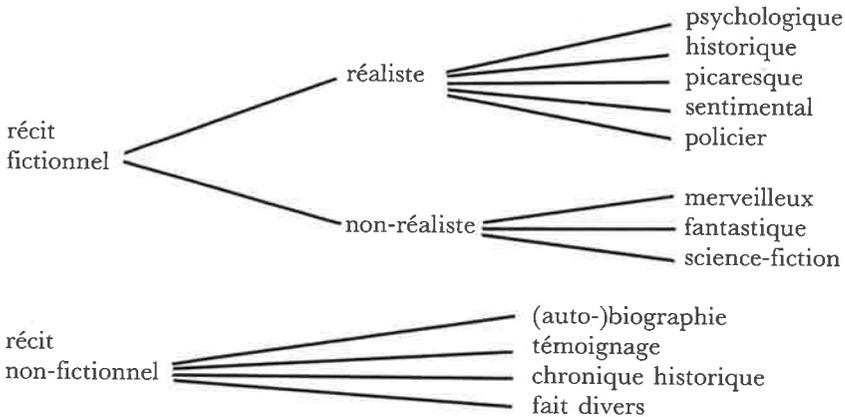
(2) Stempel W.-D., « Aspects génériques de la réception », in *Théorie des genres, op. cit.*, p. 170.

(3) Schneuwly B., « Quels types de textes pour l'enseignement, une typologie des typologies », in *Le Français aujourd'hui*, n°79, sept. 87 « Classes de textes / Textes en classe ». Petitjean A., « Les typologies textuelles », *Pratiques*, n°62, juin 1989.

Ainsi, «le roman policier est une spécification thématique du roman», écrit Genette<sup>4</sup>. Mais le roman policier peut également être défini selon des *critères formels*, de même que le conte merveilleux, le récit de presse, le journal intime ou le roman (modes d'énonciation, ordre de la narration, etc...).

Sur le plan de l'intention de communication, *les critères fonctionnels* permettront de distinguer le récit à valeur exemplaire, le récit étiologique, satirique, philosophique, etc...

Notre démarche repose sur un classement thématique. Dans une perspective thématique, nous distinguons les récits fictionnels des récits non-fictionnels. Ce classement n'est évidemment pas exhaustif et n'a de valeur que dans le cadre des apprentissages menés dans cette classe de 4<sup>e</sup>.



Les trois récits sur lesquels nous avons choisi de travailler sont des récits fictionnels : *Le Petit Poucet* de Charles Perrault (*Contes*, L'Ecole des Loisirs), *Les Bottes de sept lieues* de Marcel Aymé (Folio junior) et *La Fugue du petit Poucet* de Michel Tournier (*Sept contes*, Folio Junior)<sup>5</sup>.

On ne présente plus le petit poucet de Perrault ! Celui de Marcel Aymé s'appelle Antoine, il vit à Montmartre, seul avec sa mère dans une mansarde misérable. Il découvre dans la vitrine d'un étrange brocanteur une magnifique paire de bottes accompagnée d'une surprenante pancarte « Bottes de sept lieues ». Antoine n'y croit pas vraiment... Il a tort ! Les bottes l'emmèneront effectivement faire le tour de la Terre en une nuit.

(4) Genette G., (1979), *Introduction à l'architecte*, Seuil.

(5) Voir l'analyse comparative entre « Le Petit Poucet » de Perrault et « La fugue du Petit Poucet » de Tournier dans Stembert R., « Le conte à rebours : Michel Tournier et le Petit Poucet », *Enjeux*, n°3, juin 1983.

Pierre Poucet, le héros de Michel Tournier, ne veut pas aller habiter une tour de vingt-trois étages au cœur de Paris. Aussi décide-t-il de faire une fugue. Il se retrouve dans la forêt de Rambouillet, chez Monsieur Logre, un marginal-hippie-baba-cool, père de sept fillettes. Pierre, fasciné, écoute Monsieur Logre parler des arbres, jouer de la guitare... Lorsque la maréchaussée vient récupérer le fugueur, Monsieur Logre offre à Pierre ses superbes bottes de daim couleur de miel. Elles ne sont pas magiques, mais ce sont « des bottes de rêve » qui lui permettront de voyager dans sa tête sans quitter la tour de vingt-trois étages.

Les trois récits fonctionnent selon le principe de l'intertextualité : le texte de Marcel Aymé fait référence au texte de Perrault (« peut-être les six enfants ne croyaient-ils pas positivement qu'il eût suffi à l'un d'eux de chausser ces bottes pour franchir sept lieues d'une seule enjambée. Ils soupçonnaient même que l'aventure du petit Poucet n'était qu'un conte, mais n'en ayant pas la certitude, ils composaient facilement avec leurs soupçons », p. 17) ; ils fonctionnent également selon le principe de la transtextualité : le thème des bottes, objet de la quête du héros, est récurrent dans les trois récits, de même que les personnages (le petit Poucet / Antoine Buge / Pierre Poucet ; l'Ogre / l'antiquaire / le commandant Poucet).

Le rapprochement et la comparaison des éléments transtextuels permettent de mettre en évidence les spécificités de chacun des trois genres narratifs auxquels appartiennent ces trois récits : *conte merveilleux*, *nouvelle fantastique*, *nouvelle réaliste*. Cette confrontation des textes permet en particulier de souligner que la caractéristique essentielle du genre fantastique est l'hésitation entre le merveilleux et le réel.

### Écriture de trois descriptions en fonction du genre

Cette démarche croise deux « entrées » dans les textes : l'entrée « genres » et l'entrée « types de textes ». L'approche de la notion de genre se fait à travers une séquence descriptive commune aux trois récits, la description des bottes. Ce travail sur la description s'appuie sur l'interaction lire-écrire, partant du principe que l'acquisition d'une compétence textuelle spécifique doit se faire tant en réception qu'en production. Plusieurs séquences d'apprentissage centrées sur le texte descriptif, et en particulier sur la fonction de la description dans le texte narratif, ont été menées précédemment avec cette classe.

La classe est divisée en trois groupes : chaque groupe reçoit l'un des trois textes à lire, individuellement. Les textes ont été amputés de la description des bottes qui figure dans chacun d'eux. Le passage supprimé n'est pas matérialisé dans la page, mais il peut l'être pour les élèves en difficulté.

**Charles Perrault** : « Les bottes étaient fort grandes et fort larges : mais comme elles étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussait, de sorte qu'elles se trouvèrent aussi juste à ses pieds que si elles eussent été faites pour lui ».

**Marcel Aymé** : « C'était une paire de botte qu'accompagnait également une petite pancarte sur laquelle on lisait ces simples mots : "Bottes de sept lieues" [...] Elles étaient étrangement belles, d'une somptuosité qui étonnait, au milieu des autres objets de la vitrine, presque tous misérables et laids. En cuir verni noir, souple et fin, faites à la mesure d'un enfant de leur âge, elles étaient garnies intérieurement d'une fourrure blanche débordant sur le cuir où elle formait un revers neigeux. Les bottes avaient une élégance fière et cambrée qui intimidait un peu, mais cette fourrure blanche leur donnait la grâce d'un tendre caprice ».

**Michel Tournier** : « Ah ! surtout ses bottes, ses hautes bottes molles de daim fauve qui lui montent jusqu'aux genoux, elles aussi couvertes de gourmettes, d'anneaux, de médailles ».

La consigne d'écriture est la suivante : « Ecris la description des bottes dont parle le texte que tu viens de lire. Ensuite choisis le moment du texte où tu peux placer ta description ».

L'objectif est de faire écrire une description en adéquation avec le genre du texte lu, afin de faire émerger les représentations des élèves sur le genre narratif auquel appartient ce texte.

L'écriture de la description des bottes est suivie de la lecture des deux autres textes : toute la classe aura donc lu les trois récits.

### Définition de critères génériques

Les textes descriptifs des élèves circulent ensuite dans la classe et sont lus par les élèves qui ont reçu trois consignes :

— Classer les descriptions en trois catégories, selon qu'on les attribue à Perrault, Marcel Aymé ou Michel Tournier.

— Eliminer les descriptions interchangeables, c'est-à-dire celles qu'on pourrait attribuer à n'importe lequel des trois auteurs.

— Choisir parmi les descriptions classées la meilleure, celle qui convient le mieux au texte.

Les critères de classement des descriptions, retenus et discutés par les élèves, induisent une première différenciation entre les trois récits et permettent d'aborder la notion de critères génériques.

Les critères les plus souvent avancés par les élèves sont **la beauté** et **la magie** des bottes — ou l'absence de beauté et de magie — c'est-à-dire **la qualification** et **la fonction** de l'objet de la quête. Ces critères sont thématiques, mais ils permettent dans un même temps à l'élève de percevoir l'objet de la quête comme un organisateur textuel.

## Descriptions attribuées à Charles Perrault :

1 — C'étaient de grandes bottes noires vernies avec une grosse boucle dorée sur le côté, un rebord vers le haut et un motif sur le talon. Ce motif représentait une sauterelle, ce qui montrait que ces bottes pouvaient s'adapter à toutes sortes de pieds et que par un simple coup au sol du pied droit, la personne qui avait chaussé les bottes faisait des bonds de toutes sortes : des petits, des grands. Il suffisait de lever la jambe pour arrêter.

2 — Les bottes étaient grandes, avec une semelle épaisse. Elles lui montaient jusqu'aux genoux. Grâce à ces bottes, il faisait des pas de géant, ce qui lui faisait gagner un temps considérable.

3 — Les bottes étaient en cuir noir et montaient jusqu'aux genoux. Elles étaient très sales car elles n'étaient jamais nettoyées et jamais retirées. Elles avaient le pouvoir de fatiguer celui qui les portait. Les bottes de sept lieues étaient comme vivantes, faites de chair et de sang. Elles étaient inusables.

4 — C'étaient deux grandes bottes rouges et noires, avec des coutures dorées, en daim, de grosses semelles. Les bottes étaient magiques. Elles s'adaptaient automatiquement aux pieds des personnes qui les mettaient.

## Description attribuées à Michel Tournier :

5 — Les bottes avaient de grands talons ornés de nombreux petits bijoux très brillants. Le dessus était en cuir noir avec une multitude de dessins cachemire mauve. Elles étaient suffisamment grandes pour lui arriver aux genoux. Elles se terminaient par une énorme boucle d'argent.

6 — Elles étaient magnifiques, en cuir cousu de fils d'or. Deux pompons en laine couleur d'émeraude pendaient sur les bottes. Les semelles étaient moëlleuses.

7 — C'étaient des bottes pour courir dans le jardin et dans les bois. Elles étaient d'une couleur vert brillant. Elles étaient cousues ainsi que la semelle.

Descriptions attribuées à Marcel Aymé :

8 — Les bottes étaient de couleur noire. En haut, au niveau des genoux, était dessiné un petit garçon qui sautait de ville en ville. On aurait dit qu'il faisait le tour du monde : au-dessus était dessinée la terre, avec des petits points rouges où il avait dû s'arrêter.

9 — Ces bottes sont d'un noir luisant. La fourrure est soyeuse et blanche. Elles sont d'une très bonne qualité, en cuir véritable. Le talon est petit. Leur prix est de trois cents francs. Elles ne sont pas très chères. Les hivers pourront être rudes. Les gens n'auront pas froid aux pieds car la fourrure de la botte est très chaude.

10 — Elles étaient toutes en cuir avec des dessins représentant des oiseaux. Elles étaient très belles et montaient très haut, presque jusqu'aux genoux. D'après le vendeur, c'étaient des bottes de sept lieues et elles servaient à parcourir de longues distances en quelques pas. Elles étaient assez chères, en fait d'un prix qui n'était pas abordable pour tout le monde.

11 — Ce sont des bottes de sept lieues qui sont magiques. Elles sont en cuir et montent au-dessus du genou. Elles sont fourrées.

Pour justifier les qualifications et fonctions données aux bottes, les élèves ont très souvent mis en relation l'objet et son propriétaire, l'un étant effectivement l'attribut obligé de l'autre. Ils sont ainsi amenés à définir le personnage comme un marqueur générique<sup>6</sup> : à chaque genre narratif correspondrait un type de personnage « un répertoire de rôles et de personnes typiques ». Dans le cadre de cette démarche, la « lecture » du personnage de l'ogre suit logiquement la description des bottes (voir tableau 1).

La lecture comparative des trois personnages fait apparaître que l'ogre de Perrault et Logre de Tournier sont deux figures antithétiques et que l'antiquaire de Marcel Aymé est un personnage ambivalent qui réunit en lui les qualifications et les fonctions opposées de l'ogre/Logre.

De même, la comparaison des descriptions des élèves permet de faire émerger des différences entre les bottes qui coïncident avec celles existant entre leur propriétaire. Les bottes de l'ogre sont grossières, monstrueuses, et ont une fonction magique : elles sont un objet de pouvoir. Celles de Logre sont, à l'opposé, belles, confortables, et ont une fonction ludique : elles sont un objet de convoitise. Celles de l'antiquaire réunissent ces deux types de qualifications et de fonctions.

(6) Voir Reuter Y., dans *La question du personnage*, CRCD Université de Clermont II, p. 18 et suiv.

Tableau 1

Le propriétaire des bottes	l'ogre (Ch. Perrault)	Monsieur Logre (M. Tournier)	L'antiquaire (M. Aymé)
son rôle actantiel	- opposant - donateur involontaire - il a le pouvoir (de vie et de mort sur les enfants)	- adjuvant - donateur volontaire - il a le savoir (sur les arbres et la forêt)	- opposant des enfants adjuvant de la mère - donateur volontaire / involontaire - il a le pouvoir (de refuser ou accorder les bottes) et le savoir (sur l'histoire des bottes).
son rôle thématique	- c'est un ogre - il représente le mal, la mort	- un marginal - il représente l'amour, la vie	- c'est un marchand - il représente l'insolite, il réunit la vie et la mort (l'oiseau empaillé qui parle)
ses qualifications	- géant effrayant, lourd - cruel, sans pitié, insatiable	- un « vrai géant des bois », doux, blond, aux yeux bleus et tendres, aux dents blanches - vêtements de peau, couleur de miel - bon et généreux	- un très petit vieillard - voix aiguë, irritée - bizarre, excentrique - un peu effrayant
ses bottes, décrites par les élèves	- grossières (3) - très grandes (1.2.3.4) - fonction magique (1.2.3.4.) - pouvoir maléfique (3) - fonction d'adjuvant (1.2.4.)	- belles (5.6) - confortables (6) - fonction ludique (7)	- belles (9.10) - confortables (9.11) - valeur marchande (9.10) - fonction magique (10.11) - fonction ludique (8)

### Genres narratifs

Cette lecture comparative de l'objet et du personnage transtextuels permet d'introduire la notion de genre : un même personnage, un même objet reçoivent des qualifications et des fonctions différentes selon le genre du récit dans lequel ils se trouvent. Les élèves opposent facilement le réalisme poétique du texte de Tournier au merveilleux du texte de Perrault. *Les Bottes de Sept Lieues* de Marcel Aymé leur posent davantage de problèmes : lors du classement des descriptions des bottes, la grande majorité des textes ont été attribués à ce récit, signe que les élèves avaient perçu l'ambivalence réalisme / merveilleux du genre fantastique. De même, pour choisir les trois meilleu-

res descriptions, il y a eu peu d'hésitations sur les bottes de l'ogre et celles de Logre, alors que les élèves ont eu beaucoup de difficultés à se mettre d'accord sur la description des bottes de l'antiquaire. Les élèves sont ainsi amenés à percevoir l'ambiguïté du genre fantastique qui réunit réalisme et merveilleux et joue sur l'irruption de l'irrationnel dans la réalité. La lecture comparative des trois récits complets permet ensuite de compléter la liste des critères génériques établie à propos de l'objet et du personnage transtextuels. On aborde cette fois le personnage du héros et le problème du monde de référence (voir tableau 2).

Tableau 2

	Perrault	Tournier	Aymé
Lieux	Forêt maison de l'ogre	Paris-forêt maison de Logre	Paris boutique
Epoque	il était une fois	époque contemporaine. Noël	après-guerre décembre
Objets représentant le monde décrit	écus-escabelle couronnes d'or	moquette-néon ascenseurs camions-avions	taxi feu rouge ampoule électrique
Monde de référence	merveilleux	réel	réel
Le héros :			
• son nom	Le Petit Poucet	Pierre Poucet	Antoine Bruge
• sa situation familiale	dernier de 7 enfants	fil unique	enfant sans père
• sa situation sociale	très pauvre	aisé	pauvre
• pourquoi veut-il les bottes ?	pour échapper à l'ogre	parce qu'elles sont belles	parce qu'elles sont belles
• comment les obtient-ils ?	il les vole	Logre les lui offre	sa mère les achète
• qu'en fait-il à la fin ?	il devient courrier du roi et s'enrichit	il les admire et elles le font rêver	il voyage autour de la terre
Genre du récit	conte merveilleux	nouvelle réaliste	nouvelle fantastique

La réponse à la dernière question du tableau — à quel genre appartient chacun des trois récits — fait l'objet d'un échange et d'une discussion au sein de la classe. Le texte de Perrault est très vite désigné comme un conte par l'ensemble de la classe. Pour le texte de Marcel Aymé, les enfants proposent « histoire à moitié réelle et à moi-

tié irréelle», «histoire de science-fiction», «une sorte de conte». Le texte de Tournier est étiqueté «histoire vraie», «fait divers»: les élèves ont peu de propositions à faire pour ce récit et sont embarrassés pour le classer. De fait, comment définir précisément une nouvelle réaliste?

Après ce premier échange qui permet à chacun d'exprimer, de confronter et de rectifier ses représentations sur les trois textes, je donne «la solution» et je nomme les trois genres narratifs. A des fins d'évaluation, les élèves reçoivent ensuite la consigne de justifier par écrit ce classement: pourquoi peut-on dire que le récit de Perrault est un conte merveilleux, que celui de Tournier est une nouvelle réaliste, et que celui de Marcel Aymé est une nouvelle fantastique?

Les critères avancés par les élèves pour définir *le conte merveilleux* sont élaborés à partir

- du monde de référence: passé moyenâgeux, monde imaginaire, objets magiques
- des personnages: l'ogre, les bons opposés aux méchants
- des procédés narratifs: le récit débute par «il était une fois», à la fin tous les problèmes sont résolus

- du destinataire du récit: histoire pour les enfants.

Les critères avancés pour définir *la nouvelle réaliste* sont élaborés à partir

- du monde de référence: notre époque, monde réel, pas d'objets magiques
- des personnages: Logre est un homme normal
- de la notion de fiction: c'est une histoire qui pourrait arriver, la fugue d'un enfant est un fait divers.

Les critères avancés pour définir *la nouvelle fantastique* sont élaborés à partir

- du monde de référence: notre époque, monde réel et irréel à la fois
- des personnages: l'antiquaire est un personnage énigmatique
- de la notion de fiction: c'est une histoire qui ne peut pas arriver
- des procédés narratifs: c'est la chute de la nouvelle qui introduit l'irrationnel dans le récit.

La distinction de ces trois genres narratifs permet ainsi de faire émerger certains paramètres du texte narratif qui constitueront autant d'entrées dans la lecture de ce type de texte: notions de fiction et de vraisemblance; notions de destinataire et d'effet à produire sur ce destinataire; notions d'ouverture et de chute du récit; rôles du monde de référence et des personnages dans la construction du sens. C'est dans cette perspective didactique que la notion de genre nous semble pertinente.